ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE N°

En application des articles L 2124-2, R2124-1 et R2124-2 1°
du Code de la Commande Publique.

Référence nomenclature CPV : 15700000-5

Référence Nomenclature NACRES : KB.12 ALIMENT POUR ANIMAUX

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)
Centre Val de Loire
37380 NOUZILLY Tél : 02 47 42 77 00

Type d'acheteur : **Etablissement Public National**

Représentant du Pouvoir Adjudicateur :

Monsieur le Directeur des Services d'Appui du Centre Val de Loire,

Objet du marché :

FOURNITURE D'ALIMENTS POUR ANIMAUX POUR LES SITES D'OSMOY (18) ET DE NOUZILLY (37) DU CENTRE INRAE VAL DE LOIRE

LOT N° ……. : ……

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R2191-46 du Code de la Commande Publique :

Monsieur le Directeur des Services d'Appui du Centre INRAE Val de Loire

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Monsieur l'Agent Comptable Secondaire du Centre INRAE Val de Loire
Service Budgétaire Financier et Comptable – 37380 NOUZILLY – tél. 02.47.42.76.06

■ **PREAMBULE**

FORME DU MARCHE

Les marchés sont des accords-cadres mono-attributaire avec un seuil maximum annuel en euros au sens des articles R2162-2, R2162-4 1°.

Ils s'exécuteront par bons de commande au sens des articles R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Le marché relève du CCAG-Fournitures courantes et services, sauf dérogations.

DECOMPOSITION

La composition des lots et la définition du seuil maximum annuel de chaque lot sont les suivantes :

N° du lot	Intitulé du lot	Seuil maximum annuel en €
1	Laits reconstitués – Osmoy	30 000
2	Aliments pour poulettes, coqs et poules pondeuses (PEAT) – Nouzilly	100 000
3	Aliments pour volailles EOPS – Nouzilly	50 000
4	Aliments pour ovins, bovins – Nouzilly	250 000
5	Aliments pour porcins – Nouzilly	200 000
6	Aliments pour équins – Nouzilly	20 000
7	Aliments simples – Nouzilly	40 000
8	Aliments complémentaires, minéraux et vitamines – Nouzilly	40 000
9	Compléments alimentaires pour volailles Nouzilly	20 000
10	Aliments ovins -Osmoy	210 000
11	Aliments caprins – Osmoy	80 000

Le présent acte d'engagement porte sur :

LE LOT N° :…… :……

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Téléphone : …….

Courriel : ……

Immatriculé à l'INSEE : - n° d'identité d'établissement (SIRET) : ……

- code d'activité économique (APE) : ……
- n° d'inscription au registre du commerce : ……
- de : ……..

☐ agissant pour mon propre compte ;

☐ agissant pour le compte de la société *(indiquer le nom et l'adresse) :*

☐ agissant en tant que mandataire

☐ du groupement solidaire

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du .....

Après avoir pris connaissance des cahiers des clauses particulières administratifs et technique et des documents qui y sont mentionnés,

1. **Je m'engage, ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées et à exécuter les prestations demandées aux prix prévus en annexe au présent acte d'engagement.**

■ **MONTANT DU MARCHE :**

Le présent marché est un accord-cadre s'exécutant à bons de commande au sens des articles R2162-2, R2162-4 1°, R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Le marché est traité à partir des prix unitaires proposés par le titulaire dans ses bordereaux de prix unitaires, annexés au présent acte d'engagement, appliqués aux quantités réellement consommées.

2. ■ Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Banque :

Agence :

Code banque : Code Agence : N° compte : Clé RIB :

3. ■ Mode de règlement

Règlement par virement

4. ■ Délai maximum de paiement - taux des intérêts moratoires.

Le mode de règlement du marché est le virement administratif. Le paiement interviendra sous un délai de 30 Jours maximum au compte indiqué par le soumissionnaire dans l'Acte d'Engagement.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Une indemnité forfaitaire de 40 € correspondant aux frais de recouvrement sera versée.

5. ■ Durée du marché

Le marché est passé pour une période de 11 mois **à compter du 1er janvier 2027,** sous réserve de sa notification, et pourra être reconduit, trois fois, pour une durée d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

6. ■ Prix

Les prix du marché sont réputés établis aux conditions économiques du mois de remise de l'offre du titulaire.

Le présent marché est traité sur la base des prix proposés par le titulaire dans son offre financière en annexe 1 au présent Acte d'Engagement.

Ils sont établis conformément aux stipulations de l'article 9 du CCAP du marché.

7. ■ Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au 1° me lie pour la durée de validité des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence, soit 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

A , le

Le candidat *(représentant habilité pour signer le marché)* (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » et du cachet commercial de la société)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

Annexe n° 1 : Offre financière du titulaire – Bordereau des Prix unitaires

A Orléans, le

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

ANNEXE 1 à L'ACTE D'ENGAGEMENT

OFFRE FINANCIERE DU TITULAIRE

BPU

ANNEXE 2 à L'ACTE D'ENGAGEMENT

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES ALIMENTS PROPOSES